

Alpes de Haute Provence
Commune d'AUBIGNOSC

Membres en exercice :	15
Présents :	10
Votants :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0

DCM N° 36/2019

Envoyé en préfecture le 21/06/2019

Reçu en préfecture le 21/06/2019

Affiché le

ID : 004-210400131-20190612-201936EMPLOIS-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 JUN 2019

---- L'an deux mille **DIX-NEUF**
le **12 juin à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 05 juin 2019

Membres présents : MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, WALLON Muriel, LATIL Yves, WEBER Hélène et VILLETTE Christelle.**

5 Absent(s) excusé(s) : **MACCARIO Fabrice, ALBERT JUESTZ Françoise, FAURE Michel, WALCZAK Franck et BERTOU Christel.**

4 Pouvoir(s) : **MACCARIO Fabrice à DELMAERE Christian, FAURE Michel à TURCAN Nicole, WALCZAK Franck à René AVINENS et BERTOU Christel à LERDA Serge**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

OBJET : CREATION DE QUATRE POSTES SUITE A CHANGEMENT DE GRADES

Le Maire rappelle à l'assemblée :

----- Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

---- Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

---- Il informe en conséquence l'assemblée que quatre agents du service technique peuvent prétendre à une promotion interne et à l'avancement de grade. Ces agents sont actuellement « adjoint technique territorial »

---- Il précise que les emplois initiaux seront supprimés mais que, s'agissant de changement de grades, la décision ne sera pas soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Le Maire propose à l'assemblée, pour ces fonctionnaires, la création de quatre emplois permanents à temps non complet complet.

Le tableau des emplois serait ainsi modifié à compter du 1^{er} juillet 2019

Filière : TECHNIQUE

Cadre d'emploi : Adjoints techniques territoriaux,

Grade : adjoint technique principal de 2^{ème} classe, échelle C2

POUR MÉMOIRE : TABLEAU DES EMPLOIS au 1 ^{er} avril 2019				
FILIERES	CADRES D'EMPLOIS	GRADES	EFFECTIF	
			TC	TNC
ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché territorial	1	
	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
		Adjoint administratif territorial		
TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
		Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	1	
		Adjoint technique territorial		

TABLEAU DES EMPLOIS au 1 ^{er} juillet 2019				
FILIERES	CADRES D'EMPLOIS	GRADES	EFFECTIF	
			TC	TNC
ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché territorial	1	
	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
		Adjoint administratif territorial		
TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
		Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	1	4
		Adjoint technique territorial	0	0

----- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

-  **DECIDE** la création des quatre postes tels que définis ci-dessus, à compter du 1^{er} juillet 2019
-  **ADOpte** les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.
-  **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012 du budget principal

Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 21/06/2019 Reçu en préfecture le 21/06/2019 Affiché le ID : 004-210400131-20190612-201936EMPLOIS-DE
--

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,

René AVINENS

